



**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Haute-Garonne**

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 03 MAI 2018

DELIBERATION N°2018-18

OBJET : Création de postes / mise à jour du tableau des effectifs

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, Mmes DESMETTRE, AMIEL, MM. TENE, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. SOLERA représenté par M. IZARD, M. RASPEAU représenté par M. SAVELLI.

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant.

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mmes FLOUREUSSES, VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Contenu délibération :

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Afin de permettre les nominations des agents du centre de gestion, en 2018 au titre de l'avancement de grade au choix, le Président propose la création de plusieurs postes.

Il indique également qu'il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps complet afin de renforcer les services.

Le Président propose donc la création :

- des postes à temps complet suivants :
 - un poste d'attaché principal de conservation du patrimoine ;
 - un poste d'adjoint technique.

- du poste à temps non complet suivant :
 - un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à mi-temps.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de créer les postes susvisés et de modifier en conséquence le tableau des effectifs qui est annexé à la présente délibération.

Les crédits correspondants sont couverts par les dispositions budgétaires votées par le Conseil d'Administration le 23 janvier 2018.

Fait à Labège,
Le 03 mai 2018.

Le Président,

Pierre IZARD

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
TITULAIRES				
CATEGORIE A				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	2	1	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0
Attaché principal	4	4	0	0
Attaché	15	10	0	2
Ingénieur principal	2	2	0	0
Ingénieur	3	2	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	0		
Attaché de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	6	2	0	0
Médecins territoriaux 1 ^{ère} classe	10	7	0	1
Médecins territoriaux 2 ^{ème} classe	6	3	0	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	2	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	2	1	0	0
Psychologue	1	0	0	0
CATEGORIE B				
Assistant de cons ^o du patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	6	4	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	8	7	0	0
Rédacteur	8	4	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	2	2	0	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	2	0	0
Technicien	5	1	0	0
CATEGORIE C				
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	22	21	0	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	34	15	1	0
Adjoint administratif	15	10	1	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Adjoint technique	5	4	0	0
TOTAL	168	110	2	5